



Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 9 février 2021

REÇU

Par Aiff Christian, 11:00, 09/02/2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Madame la Ministre de la Santé concernant les tests antigéniques rapides dans le milieu du sport de compétition luxembourgeois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Georges Mischo

Député